



APPROVAL AND EFFECTIVE DATE:	February 6, 2019
NEXT REVIEW:	2022
REFERENCES:	N/A

JOINT HEALTH AND SAFETY COMMITTEE  
**SCENTED PRODUCTS POLICY**

The University of Sudbury is committed to ensuring the comfort and safety of its employees, residents, students and visitors by encouraging a healthy environment. Many people have sensitivity to scents that create health issues for them. The University has created this policy to assure that everyone can work and reside in a healthy atmosphere.

Scented products may cause mild to severe reactions in chemically sensitized people or people with asthma or allergies. The symptoms may include headaches, sore throat, sinus problems, respiratory issues, skin irritations, dizziness, nausea and many less easily diagnosed problems.

Scented products include personal hygiene products such as perfumes, colognes, lotions, creams, shampoos, conditioners and deodorants as well as other products such as scented oils, air fresheners, candles, potpourri, laundry aids, cleaning products and some types of flowers (e.g. eucalyptus).

Towards the goal of providing everyone with a healthy environment, the University of Sudbury requests that all employees, students, residents and guests refrain from using strongly scented products.

Should anyone find they are having a problem with any scented product, they should report the problem to their supervisor (in the case of employees), to the Director of Residence Student Life (in the case of students living in the University of Sudbury Residence) or to members of the Joint Health and Safety Committee. The names of the Committee members are posted on the Health and Safety bulletin board located on the first floor by the Reception Office.

**Adopted March 1, 2011**

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR :	le 6 février 2019
PROCHAINE REVUE :	2022
REFERENCES:	S. O.

COMITÉ CONJOINT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ  
**PRODUITS PARFUMÉS**

L'Université de Sudbury s'est engagée à assurer le confort et la sécurité de tous ses employés, ses résidents, ses étudiants et ses visiteurs en encourageant un environnement sain. Plusieurs personnes sensibles aux odeurs ont des ennuis de santé à cause d'elles. L'université a créé cette politique afin d'assurer que tous peuvent travailler et résider dans une atmosphère saine.

Les produits parfumés peuvent causer des réactions allant de légères à sévères chez les gens sensibles aux produits chimiques ou chez ceux qui souffrent d'asthme ou d'allergies. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des irritations de la gorge, des problèmes de sinus, des difficultés respiratoires, des irritations cutanées, des étourdissements, des nausées et plusieurs autres problèmes moins faciles à diagnostiquer.

Les produits parfumés incluent les produits d'hygiène personnelle tels que les parfums, les eaux de Cologne, les lotions, les crèmes, les shampooings, les revitalisants et les désodorisants, ainsi que d'autres produits comme les huiles parfumées, les purificateurs d'air, les chandelles, les pots-pourris, les produits de lessive, les produits de nettoyage domestique et certaines variétés de fleurs (p.e. eucalyptus).

Dans le but de fournir à chacun un environnement sain, l'Université de Sudbury demande à tous ses employés, étudiants, résidents et invités de s'abstenir d'utiliser des produits fortement parfumés.

Toute personne affectée par un produit parfumé devrait en informer son superviseur (si vous êtes un.e employé.e), la directrice de la vie étudiante en résidence (si vous êtes un.e étudiant.e demeurant dans la Résidence de l'Université de Sudbury) ou à un des membres du Comité conjoint sur la santé et la sécurité. Les noms des membres de ce Comité sont affichés sur le tableau d'affichage de santé et sécurité situé au premier étage près de la Réception.

**Adoptée le 1<sup>er</sup> mars 2011**